



**PRÉFET  
DE LOIR-ET-CHER**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Blois, le 16 janvier 2024

### **Episode météorologique « neige-verglas » en Loir-et-Cher : interdiction de circulation des poids lourds (+7.5T) sur la départementale D357 dès 20h00.**

En raison de prévisions météorologiques "neige-verglas", impactant fortement plusieurs départements de la région et notamment le Loiret et l'Eure-et-Loir, actuellement en vigilance orange, et le Loir-et-Cher, en vigilance jaune, **le Préfet de Loir-et-Cher a décidé d'interdire la circulation des poids lourds (+7,5 T) sur la départementale D357, entre Sargé-sur-Braye et Beauce-la-Romaine, de ce jour, mardi 16 janvier 2024 à partir de 20h00 et ce jusqu'au mercredi 17 janvier 2024 à 06h00.**

Il est recommandé aux poids lourds d'anticiper ces difficultés de circulation en utilisant les zones de stockage sur le réseau autoroutier.

Par ailleurs, 3 relais-routiers sont ouverts sur la N 10 :

- FRETEVAL - Relais du Plessis (40 places)
- PEZOU - Relais de fontaine (95 places)
- HUISSEAU-EN-BEAUCE - Relais des platanes (130 places)

En l'état actuel de la situation et en raison des horaires de restriction de la circulation, les transports scolaires ne sont pas concernés par cet arrêté préfectoral.

#### **Contacts presse**

Service départemental de la communication interministérielle

02.54.81.55.80 – 02.54.81.55.82 | [pref-communication@loir-et-cher.gouv.fr](mailto:pref-communication@loir-et-cher.gouv.fr)

[www.loir-et-cher.gouv.fr](http://www.loir-et-cher.gouv.fr) | @prefet41